

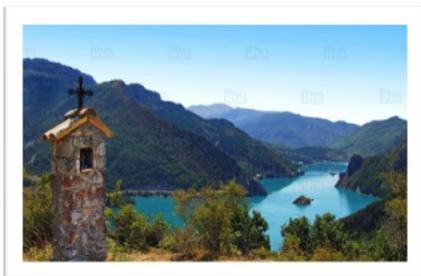
Agir pour une société solidaire et inclusive

Les grandes étapes des PEP 83 :

Les PEP 83 sont nés en 1916 afin d'aider les orphelins de guerre à fréquenter l'école publique. En 1959, grâce aux dons des écoliers de France, à la suite de rupture du barrage de Malpasset (Fréjus), ils ont bâti le centre de Chantemerle situé à Seyne-les-Alpes (Alpes de Haute Provence). Au début des années 2000, ils ont développé leur Secteur Médico-Social en direction des jeunes ayant des troubles sensoriels, cognitifs, psychologiques ou auprès des enfants malades. Ils poursuivent leur longue tradition de solidarité en octroyant des aides de différentes natures. Soucieux de la transparence qu'ils doivent à leurs financeurs et de manière plus large au public, leurs actions peuvent être suivies sur leur site internet www.pep83.org.

Le contexte actuel :

Le département du Var voit régulièrement



s'accroître sa population (0,5 % par an ³¹). Elle est estimée en 2019 à près de 1 070 000 habitants^{2*} (1 048 000 en 2015). Ses strates évoluent en faveur des plus de 60 ans (+30 000 entre 2010 et 2015). Son économie est basée principalement sur les services à la personne, aux entreprises, en direction du commerce et du tourisme. La base navale de TOULON, est le premier site industriel du Var. La filière Défense, sûreté et sécurité représente 30 000 emplois civils et 45 000 emplois militaires (source CCI du Var). La fonction publique dans le Var représente 100 000 emplois avec un taux de couverture de 9,5 emplois pour 100 habitants ; la moyenne métropolitaine étant de 8,5 (2016)¹ et 31,6 emplois pour 100 emplois salariés alors que la moyenne nationale est à 22,6.

Le taux de pauvreté touche 15,7 % de la population (2016)¹ ; 13,9 % sur le plan national en 2016¹

En 2017, 58 000 personnes, soit 5,2 % de la population¹ des 18-64 ans, bénéficiaient du Revenu de Solidarité Active.

Le nombre de foyers bénéficiaires percevant l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé versée par la CAF était de 3 677 en 2016² (1957 en 2008) avec un taux de croissance annuel moyen de 8,2 %.²

Le nombre de foyers percevant l'Allocation pour Adultes Handicapés versée par les CAF était en 2016 de 18 112² (13 621 en 2008) avec un taux de croissance annuel moyen est de 2,8 %.

Les ambitions du projet des PEP83

Le projet des PEP83 s'inscrit, sur le plan national, dans celui de **sa fédération** et, sur le plan régional, dans celui de **son association régionale**.

Depuis cent ans, notre action locale est guidée par les valeurs républicaines de laïcité, de solidarité, d'égalité et de citoyenneté, indissociables les unes des autres. Ensemble, elles participent à la construction d'une société plus éclairée, plus juste et plus inclusive, que nous avons commencé à inscrire dans l'imaginaire collectif et dans le champ politique.

Cette société est notre horizon et notre étendard : en 2018 selon le baromètre de notre fédération portant sur la société inclusive, plus d'un français sur deux déclare avoir déjà entendu l'expression « société inclusive » et 64 % des français connaissent le nom des PEP.

En plaçant résolument au cœur de toutes leurs actions, une éthique de bienveillance à l'égard de tous, et plus particulièrement des plus démunis, les PEP83 confirment, à travers leur projet 2019-2023, leur statut de mouvement de transformation sociale. Il a pour but de lutter contre toutes les inégalités dans une société marquée par le néo-libéralisme.



C'est un projet citoyen qui vise dans un égal respect et une égale attention à tous les citoyens, à ce que les attentes et les projets de vie des personnes soient toujours au cœur des décisions qui les concernent. En cela, notre projet est de contribuer à l'édification d'une société inclusive, permettant à chaque citoyen de jouer le rôle social qu'il souhaite.

Les PEP s'inscrivent dans les politiques publiques liées au développement local durable et aux politiques familiales, de lutte contre les exclusions et les inégalités sanitaires, sociales, économiques et culturelles. Ils apportent un accompagnement matériel, moral et social, aux enfants, aux adolescents, aux adultes, à leur famille, à leurs proches aidants, tout particulièrement aux personnes en situation de pauvreté, de vulnérabilité ou de fragilité, d'exclusion sociale, de handicap ou de perte d'autonomie ou ayant besoin d'une protection.

C'est la finalité profonde de notre projet que de favoriser l'inclusion de tous, quelle que soit la structure ou l'action et quels que soient les besoins particuliers de la personne examinés dans une perspective globale et transverse entre nos différents secteurs d'activités énumérés ci-dessous. Cette dernière perspective nous amène fréquemment à utiliser notre capacité d'interpellation et de plaider auprès des décideurs.

Profondément attachées aux valeurs de l'éducation populaire et de l'économie sociale et solidaire, **nos ambitions prennent appui sur quatre piliers** :

- ◆ **promouvoir et mettre en œuvre un projet de société inclusive** garantissant l'accès de tous aux droits communs et s'appuyant sur la mixité sociale ;
- ◆ **œuvrer pour une école de la république véritablement inclusive**, mieux à même de lutter contre les déterminismes sociaux, au service d'une société elle-même inclusive ;
- ◆ **contribuer à renforcer les liens sociaux dans les territoires** pour une société plus solidaire ;
- ◆ **développer une approche participative citoyenne** pour permettre l'émancipation de tous.

Se déclinent en trois axes majeurs dans la promotion et la mise en œuvre :

- ◆ De conditions garantissant **l'accès de tous au droit commun** dans les secteurs de **l'éducation**, de la formation, de la connaissance, du savoir, de la santé, de la culture, des loisirs et du sport,

¹ Sources INSEE

² Sources CREAL

³ Sources Conseil départemental du Var

- ◆ **l'égalité de tous devant l'accès aux soins** en développant l'offre sur le territoire régional
- ◆ **des valeurs de citoyenneté et de solidarité** qui visent à lutter contre les inégalités, les exclusions sociales.

Se réalisent au travers de trois grands pôles d'activités liées,

- ◆ [Aux politiques sociales, médico-sociales et de santé :](#)

Fort de nos services médico-sociaux actuels, nous souhaitons mieux inscrire **notre** pôle médico-social dans :



- ◆ **une unité d'action** facilitant la prise en charge du Handicap Rare sur le territoire varois ;
 - ◆ **une logique de dispositif** permettant de moduler l'offre de service et de faciliter la logique de parcours ;
 - ◆ **la construction de nouvelles offres de soins** spécifiques sur le territoire ;
 - ◆ **la complémentarité de l'offre de soins existante** pour assurer une meilleure continuité des soins sur le plan territorial et temporel ;
 - ◆ **le développement de son offre de formation** auprès de publics diversifiés ;
- ◆ **la scolarisation de tous les enfants malades** du département en créant des dispositifs innovants ;
- ◆ **la mise en œuvre d'accompagnements** diversifiés et modulables tout au long du parcours de vie des personnes et, quelles que soient les singularités de ces dernières (tous types de handicaps et de troubles) : dépistage précoce, diagnostic, prise en charge ambulatoire, accompagnement éducatif et thérapeutique, accompagnement social et dans l'emploi etc.,
- ◆ [Aux politiques éducatives, vacances, loisirs et culture :](#)

Pour notre centre de **CHANTEMERLE**, nous souhaitons :

- ◆ **accueillir davantage** d'enfants et d'adultes en situation de handicap
- ◆ **développer la mixité sociale** de nos séjours et proposer des séjours aux publics touchés par la pauvreté ;
- ◆ **développer les séjours** Vacances et accompagnement à la scolarité

- ◆ **diversifier le contenu de nos séjours**
- ◆ **l'inscrire dans la vie économique,** culturelle et sociale de proximité ;
- ◆ [Aux politiques éducatives et sociales de proximité en](#)
 - ◆ **développant l'accessibilité à la connaissance,** à la culture, aux sports et aux loisirs ancrés dans les territoires ;
 - ◆ **élargissant le réseau des partenaires** institutionnels notamment ;
 - ◆ **créant des établissements et services liés à la petite enfance** et à l'accueil de migrants, par exemple ;
 - ◆ **en pérennisant son secteur solidaire.**

Afin d'être en phase avec les évolutions de la société les PEP 83 inscrivent leurs actions dans le cadre de la responsabilité

sociétale des organisations, dans la recherche de labellisations, dans la mise en œuvre de la démarche qualité.

Pour enrichir et interpellier nos valeurs et nos principes, nos objectifs et nos finalités, les échanges internationaux sont favorisés.

En faisant de l'émancipation et du



renforcement des capacités des personnes, un objectif central de sa stratégie pour la mise en œuvre d'une société solidaire et inclusive, **Agir pour une société solidaire et inclusive, c'est respecter chaque être humain dans sa singularité, sa richesse, son projet de vie**

Outils de pilotage du Projet : les pôles d'activités :

Principes communs aux trois pôles d'activités :

Ces pôles seront délimités, d'une part au regard des politiques publiques auxquelles ils font références et, d'autre part par la définition des activités elles-mêmes.

La transversalité de nos approches et de nos modes d'action est fondamentale. La communication et l'évaluation seront les leviers sur lesquels reposera le pilotage commun.

Les principaux axes de travail poursuivis par les pôles d'activités consistent à :

- ◆ **Prendre en compte les mutations** de chaque secteur en développant des synergies de compétences, des mutualisations et des coopérations
- ◆ **Renforcer la professionnalisation et l'engagement**
- ◆ **Affirmer l'appartenance et l'identité PEP**, développer une image partagée, favoriser la reconnaissance de notre mouvement
- ◆ **Développer les représentations PEP** et les partenariats
- ◆ **Mettre la personne au cœur de chaque action** et développer des pratiques d'accompagnement permettant à celle-ci d'être auteur/acteur de son projet.

Le pôle des Politiques Sociales, Médico-sociales et de Santé (PSMSS).

Une réalité fédérale :

Le réseau PEP s'adresse aux enfants et aux adolescents, aux adultes, aux personnes âgées :

- ◆ Etablissements et services médico-sociaux pour enfants et adolescents ;
- ◆ Etablissements et services médico-sociaux pour adultes ;
- ◆ Etablissements et services pour personnes âgées ;
- ◆ Protection Judiciaire de la Jeunesse ;
- ◆ Maison à caractère sanitaire ou sociale (sanitaire et sociale) ;
- ◆ Maison des adolescents ;
- ◆ Accompagnement des enfants malades ou accidentés par les services d'assistance pédagogique à domicile, des mères lycéennes.

Les Objectifs du pôle :

Il a pour objectifs majeurs d'accompagner dans ses choix ou ses besoins la personne en situation de fragilité, de handicap, de perte d'autonomie, de dépendance ou relevant de mesures de protections sociales, afin qu'elle puisse exercer pleinement son autonomie (problématiques de compensation, d'accessibilité, de droits).

Il inclut également le champ d'action de la promotion de la Santé et la promotion de la démocratie sanitaire, en :

Répondant aux attentes et besoins des personnes et de leurs familles, en favorisant l'inclusion en milieu ordinaire (l'accès au Droit commun), et leur participation pleine et entière à l'élaboration et la mise en œuvre des accompagnements qui leurs sont proposés ;

Poursuivant résolument son engagement dans l'accompagnement de l'évolution de l'activité des établissements et services, vers un réel décloisonnement et une meilleure mobilité des usagers dans une logique de déploiement de « dispositifs globaux d'accompagnement » dotés de « plateaux techniques coopératifs » qui permettraient de fédérer leurs prestations avec ceux assurés par d'autres institutions ;

Prenant en compte l'importance d'un équilibre dans le processus de coordination entre l'implication des personnes accompagnées et leurs familles et de celles des institutions et des professionnels. Equilibre à atteindre en tenant compte du milieu social, culturel, économique des personnes concernées ;

Permettant la mise en synergie des ressources de nos établissements, services et dispositifs pour répondre aux attentes et besoins des personnes, à tous les âges de la vie ;

Partageant les valeurs des PEP avec des partenaires de l'Ecole, du social, du médico-social, du sanitaire et d'autres domaines d'activité et développer des synergies d'actions pour répondre aux attentes et besoins des personnes dans le cadre du droit commun ;

Affirmant notre engagement dans les instances institutionnelles et inter associatives et locales ;

Favorisant le développement de plateformes de services et la mutualisation des plateaux techniques des ESSMS et dispositifs d'accompagnement ;

Assurant l'accès aux soins, la promotion et la prévention de la santé ;

Mettant :

➤ **en place des comités d'éthique** au sein de nos associations, chargés d'étudier et conseiller sur toutes problématiques liées à l'activité des ESS-



MS ;

➤ **en œuvre des modalités d'évaluation partagées** des accompagnements mis en œuvre en réponse aux attentes et besoins de la personne ;

Promouvant :

➤ **une culture au sein de nos associations**, reconnaissant la place et l'expertise d'usage des personnes accompagnées et de leurs familles, pour leur permettre d'être auteurs (décideurs) de leur projet et co-acteurs de leur parcours de vie ;

➤ la participation des personnes accompagnées et des familles au sein des instances associatives ;

➤ les dispositifs de pair-aidance, de pair-émulation et d'autodétermination ; la co-construction

« Institution/professionnels/personnes accompagnées » ;

➤ **des réseaux de compétences** et d'appuis spécialisés au sein du Mouvement PEP ;

➤

les dispositifs favorisant l'inclusion scolaire, sociale, et l'emploi accompagné ;

- **des formations « croisées »** entre les professionnels des ESSMS et les professionnels des environnements d'accueil en milieux ordinaires (emploi, école) ;
- **des dispositifs d'accompagnement** pour les personnes âgées (en situation de handicap ou non) en perte d'autonomie ;
- **les Services Polyvalents d'Aide et de Soins à Domicile** (SPASAD), les services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD), les services de soins infirmiers à domicile (SSIAD), les services d'accompagnement médico-social pour adulte handicapé (SAMSAH)...
- **un service rénové d'assistance pédagogique** à domicile des enfants malades (SAPAD) prenant appui sur la longue expérience acquise au sein des PEP ;